



## Sommaire

- I- Création, lancement et modalités du Comité d'Éthique
- II- Composition du Comité d'Éthique
- III- Déroulement des séances au cours de l'année
- IV- Communication des membres de la Présidence

## **Introduction**

Ce rapport annuel a été rédigé par Argan HILLEWAËRE-AZZOUG, Président, et Justine ROUYAT, Vice-Présidente.

Ce rapport annuel a été voté par l'ensemble des membres de la Présidence :

- Argan HILLEWAËRE-AZZOUG – Président
- Justine ROUYAT – Vice-Présidente
- Nazmi ERTAS-GOUX – Vice-Président

Ce document est rendu public à partir du 1<sup>er</sup> avril 2025.

## I - Création, lancement et modalités du Comité d'Éthique

La création du Comité d'Éthique résulte de trois journées de formation intensives pilotées par l'organisme FORMA2F.

Cette formation nous a permis de nous donner les moyens de pouvoir saisir toutes les notions importantes et essentielles de l'Éthique et de pouvoir encadrer notre Comité d'Éthique sur des références fiables.

Il a donc été décidé de créer des documents d'encadrement afin de s'assurer au maximum de la longévité de ce groupe de réflexion.

Nous avons donc créé une charte, un règlement intérieur et une feuille d'engagement permettant aux membres volontaires de pouvoir profiter pleinement d'échanges libres, égaux, équitables, tout en assurant la sécurité de chacun, en veillant au respect de la confidentialité des échanges internes.

Afin de pérenniser le Comité, un membre engagé qui souhaite démissionner, doit faire part de sa décision auprès de la Présidence du Comité d'Éthique et ne peut quitter le groupe avant d'avoir un successeur à son propre siège.

Lors de notre première séance, le 1<sup>er</sup> février 2024, le bureau de la Présidence a été élu pour une durée de trois ans :

- **Président** : Argan HILLEWAËRE-AZZOUG
- **Vice-Présidente** : Laura ALMEIDA
- **Vice-Président** : Nazmi ERTAS-GOUX.

Le mandat du bureau de la Présidence prendra fin le 31 janvier 2027.

À la suite de la démission de Mme ALMEIDA, Justine ROUYAT a été élue Vice-Présidente du Comité d'Éthique au 7 juin 2024 par des élections anticipées, pour remplacement de ce siège vacant. Le mandat prendra donc fin le 31 janvier 2027.

## II- Composition du Comité d'Éthique

L'approche de la composition du Comité d'Éthique se veut pluriprofessionnelle. Nous comptons dans notre groupe de réflexion un vaste champ de corps de métier afin d'élargir au maximum les approches, de diversifier les débats, dans le but de donner le plus de relief possible à nos échanges et à nos travaux.

La composition du Comité d'Éthique est la suivante :

### **Bureau de la Présidence :**

Président: Argan HILLEWAËRE-AZZOUG Argan – Agent des Services Hospitaliers

Vice-Présidente : Justine ROUYAT – Gestionnaire des Ressources Humaines

Vice-Président : Nazmi ERTAS-GOUX – Aide-Soignant

### **Membres permanents ou réguliers :**

Sylvie NERAT – Infirmière Diplômée d'État

Cécile MAUGEIX – Responsable formation, Agent aux achats

Nadège CERBELAUD – Pharmacienne

Valérie GOUX – Cadre de Santé Supérieure

Edwige SHEPHERD – Cadre de Santé

Catherine SKRABAN – Aide-Soignante

Agnès JANIAUD – Aide-Soignante aux soins à domicile

Sophie FERNANDEZ – Animatrice

Magali CHAPELOT – Animatrice Qualité

Nathalie DESCHAMPS – Diététicienne

Christelle BRIDIER – Infirmière en Pratique Avancée

Stéphanie COTTON – Animatrice

### **Membres démissionnaires :**

Laura ALMEIDA – Aide-Soignante

Barbara VIAL – Psychologue

**Membres invités : certains agents de l'établissement ont souhaité découvrir le Comité d'Éthique sans y siéger. Des étudiants aides-soignants et infirmiers présents sur l'EHPAD d'Ajain ont pu découvrir notre comité.**

**Par mesure du respect de la confidentialité, les identités de ces membres « ponctuels » ne seront divulguées.**

### III- Déroulement des séances au cours de l'année.

Afin de diriger et d'organiser des séances structurées, un document « guide de séance » a été mis en place. Ce guide permet d'être le fil conducteur des séances aux membres de la Présidence afin d'éviter une désorganisation et un égarement des séances.

Voici le calendrier annuel 2024 :



Notre Comité d'Éthique s'est réuni une dizaine de fois sur l'année précédente dont 2 séances en comité restreint, c'est-à-dire, une séance ne comptant que les membres de la Présidence.

Il a été décidé d'une pause estivale chaque année, par conséquence directe aux congés estivaux, pouvant désorganiser la bonne tenue des travaux.

Les séances de Comité restreint permettent de définir l'ordre de priorité des prochaines saisines, de faire une programmation des séances à venir, de discuter de la vie du Comité ainsi que de prendre des décisions importantes, en termes de stratégie en communication.

Tout au long de l'année nous avons consacré nos échanges sur des thématiques diverses et variées :

- **Saisine n°1** : « Unités sécurisées et libertés » - Avis éthique N°1 publié le 7 juin 2024.
- **Saisine n°2** : « La maltraitance institutionnelle » – Avis éthique N°2 prochainement publié.
- **Saisine n°3** : « La place du sommeil des résidents et les soins de nuit » - Saisine en cours de traitement.

## **V- Communication des membres de la Présidence**

Les membres de la Présidence ont procédé à des opérations de communication importantes auprès des agents présents dans les services et auprès des agents administratifs.

Cette communication intensive tout au long de l'année permet ainsi de faciliter les échanges avec le Comité, de faire connaître les missions et objectifs de ce dernier et de briser l'obstacle des tabous et de l'inconnu, liés à l'Éthique.

Les membres de la Présidence ont donc procédé à la mise en place de classeurs au sein des différents services, de l'administration, de la logistique, afin de faire connaître les avis d'éthique et des thématiques traitées par notre Comité.

La mise à disposition de saisines dans ces derniers lieux, permet aussi de faciliter l'accès à saisir le Comité dans la confidentialité. Les membres de la Présidence ont ainsi le projet de permettre de le saisir par des formulaires numériques, disponibles sur le site internet des établissements de la direction commune ou sur le logiciel de maintenance présents sur les sites des trois EHPAD.

La Présidence a aussi pu présenter le Comité d'Éthique au sein des différents « Conseil de Vie Sociale » de la direction commune.

## **VI Conclusion**

Le Comité d'Éthique s'engage pleinement auprès de nos collègues, agents, mais aussi des résidents et des familles.

L'année 2025 s'annonce riche en échanges, avec des séances régulières, démontrant un rythme et un investissement sans faille de nos membres.

Nous tenons à les remercier pour tout l'investissement fourni auprès de nos établissements.

Nous tenons aussi à remercier la confiance du Directeur Général, Monsieur Frédéric DESCHAMP envers notre Comité.

Nous remercions de plus, la confiance des agents, des résidents et des familles.

**« Ensemble, discuter pour avancer »**